

## Le mariage pour tous

En envisageant de célébrer le mariage de Madeline Forstier avec son chien adoré, un beagle prénommé Roudoudou, Pascal Monpère, maire de Piogre, savait parfaitement que son action était encore illégale. Il espérait, par cette provocation, faire avancer le débat que l'Assemblée nationale avait entamé sur ce sujet brûlant et qui s'enlisait à cause des nombreuses interventions de députés de tous bords.

Depuis plusieurs années, on avait déjà plus ou moins réhabilité les pratiques de Sodome, il ne restait plus qu'à réhabiliter celles de Gomorrhe et Pascal Monpère pensait qu'il serait intéressant pour son image auprès de media, de montrer sa largesse d'esprit sur ce sujet controversé et de braver les interdits.

Dans sa jeunesse, Madeline Forstier avait toujours aimé les histoires d'amour. Elle avait imaginé qu'elle aurait pu devenir la nouvelle Iseult auprès d'un Tristan idéalisé ou la Juliette d'un Roméo imaginaire. Ce n'est que peu de temps après s'être mariée avec la conviction qu'elle allait vivre un bel amour, qu'elle prit conscience que la pureté de l'amour de Roméo et Juliette tenait en ce qu'il étaient morts avant d'avoir subi l'épreuve de la vaisselle, de la lessive, du repassage et des ballonnements intestinaux.

Si son premier mariage ne lui avait pas apporté les délices escomptées, son divorce la délivra du joug angoissant de cette association économique sociale beaucoup trop pesante en regard des quelques moments de volupté qui secouaient son corps dans l'anonymat de la chambre à coucher ou plus rarement du côté de la table de la cuisine.

Pour meubler un peu sa solitude elle avait adopté un jeune chien beagle. C'était le bonheur : le chien de contredisait jamais Madeline, n'encombrait pas la salle de bain, et n'avait aucune prétention sur le choix des programmes de la télévision. Il n'y avait aucune chemise à repasser, pas de boîtes de bière à entasser dans le frigo ni ronflements nocturnes dévastateurs. Le brave toutou lui manifesta très vite des signes évidents d'affection par de petits coups de langues sur les mains puis sur le visage. L'idée un peu saugrenue de diversifier ces coups de langues germa dans son esprit : en imprégnant certaines parties de son corps de senteurs intéressantes ou en cachant de croquettes dans des recoins plus intimes elle ressentit à nouveau les moments de voluptés et d'épanouissement qu'elle n'avait crû possible jusque là qu'avec la compagnie d'un homme.

Le bonheur était parfait et personne n'était là pour y redire quoi que ce soit. Jamais compagnon n'avait été aussi soumis et agréable que Roudoudou, son chien chéri. Son bonheur était tel que l'idée de le sacrifier par la cérémonie du mariage lui était venue à l'esprit et que maintenant cela était devenu chez elle une véritable obsession. Elle en avait parlé au Maire de son village, Pascal Monpère, qui avait vite perçu l'intérêt médiatique qu'une telle audace pourrait apporter à son prestige et au renom de sa commune.

Toutefois, un problème pratique lui causait quelques soucis : comment interpréter la réponse de Roudoudou à la question «acceptez vous pour épouse Madame Madeline Forstier». On fit appel alors à un vétérinaire comportementaliste, ami du Maire, qui assura qu'il pourrait facilement interpréter la réponse de l'animal adoré.

Evidemment, quelques esprits traditionnels, peu enclins au progrès, voyaient la chose comme abominable et, faisant taire leur anticléricalisme rampant, opéraient un rapprochement stratégique avec le clergé local.

Pour le mariage religieux, la recherche d'un prêtre ouvert au progrès s'avéra plus difficile.

En l'honneur de saint François d'Assise, on sait que certaines paroisses organisent déjà le 4 octobre une messe accompagnée d'une bénédiction des animaux domestiques familiers des paroissiens. Chiens, chats, oiseaux, singes, rats, serpents ou tout autres animaux de compagnie sont les bienvenus. On laisse généralement les chevaux sur le parvis, mais on se souvient tout de même avoir vu une vache dans la cathédrale de Fribourg. C'est donc vers ces prêtres ouverts sur le progrès que se tournèrent les regards de Madeline.

Les neveux de Madeline ayant eu vent de la chose et craignant de voir un éventuel héritage leur échapper, demandèrent un avis de droit à un avocat spécialiste en matière de succession. Ce dernier les rassura. Jusqu'à présent, aucune jurisprudence ne pouvait être invoquée pour faire du chien un légataire universel à moins que leur tante ne s'installât en Californie où l'on sait que, là-bas, toutes les extravagances sont possibles.

De son côté, la Société protectrice des animaux menaça de porter plainte contre Madeline Forstier pour pratiques dégradantes imposées à un animal. Ils renoncèrent à cette démarche après qu'un juge leur eut expliqué que le chien étant adulte, les pratiques intimes entre adultes consentants ne pouvaient pas être sanctionnées par les lois en vigueur.

*Plus rien ne s'opposant au projet de Madeline, l'aboutissement de ses rêves extravagants s'approchait et il ne restait plus qu'à fixer la date des festivités.*

*Malheureusement, une chienne du quartier s'étant subitement trouvée en chaleur, le brave Roudoudou ressentit une attirance nouvelle et il se précipita du côté de la chienne et fit l'assaut de sa niche.*

*Trompée et abandonnée, Madeline Forstier comprit immédiatement qu'elle aurait intérêt à quitter son chien au plus vite plutôt que de devoir entamer ultérieurement une procédure de divorce qui risquait d'être problématique. Aussitôt pensé, aussitôt fait !*

*Aujourd'hui, Madeline Forstier a adopté un perroquet et se trouve très heureuse des conversations qu'elle entretient avec son nouveau compagnon.*